



GAY-LUSSAC
GESTION

RAPPORT RSE

Année 2022



Table des matières

Préface.....	2
Nos valeurs.....	2
Nos engagements.....	3
Une démarche d'investissement socialement responsable.....	3
Une démarche RSE.....	3
État des lieux ISR	5
Signataire de l'engagement Finance For Biodiversity et Membre Supporter de la fondation.....	5
Signataire UN-PRI	5
MSCI ESG Research : notre fournisseur de données ESG	6
Supporter TCFD et TNFD	6
Engagement au sein de l'association FAIR.....	7
Engagement avec France Tutelle.....	7
Lancement d'un mandat de gestion ISR	8
Mise en place d'une stratégie charbon	8
Publications de déclaration d'alignement au règlement SFDR.....	8
État des lieux RSE.....	10
Environnemental.....	10
Social	12
Gouvernance	13
Sociétal	14
Ambitions et objectifs de développement.....	15
Avertissement.....	17

Préface

« La force de l'indépendance nourrit notre engagement collectif et responsable. Elle encourage notre agilité au service d'un accompagnement toujours plus personnalisé. Elle facilite l'application d'un code de conduite exigeant et sûr. Nous sommes plus que jamais attachés à nous inscrire dans le temps long. Car vous et nous, dans la relation de confiance étroite qui nous unit, savons que la seule valeur qui compte est la valeur du temps. »

Emmanuel LAUSSINOTTE
Président de Gay-Lussac Gestion

Nos valeurs



Excellence

Une expertise reconnue qui assure un équilibre solide entre la qualité de la gestion et la maîtrise des risques. Une équipe basée sur la confiance et un management à l'écoute permettent de travailler dans la même direction et d'évoluer ensemble.



Transparence

Valeur indispensable pour notre société, nous informons nos clients régulièrement des décisions prises lors de nos différents Comités. Nous adressons nos rapports de gestion mensuels et les rapports personnalisés sur demande dans les meilleurs délais.



Performance

Notre processus de gestion permet de s'adapter aux nouvelles exigences des marchés et assurer une valeur ajoutée à long terme.

Nous gérons l'épargne et les investissements financiers de clients particuliers, de family office, de gérants indépendants et d'investisseurs institutionnels. Une clientèle large, mais que nous abordons avec la même philosophie. Nos équipes accordent en effet une place prépondérante au dialogue, à l'écoute et à la recherche de solutions dédiées.

Nous mettons en œuvre une allocation d'actifs centrée sur la gestion du risque, afin de procurer à nos clients une récurrence de leur rendement, quels que soient les environnements de marché. Notre gestion active, en architecture ouverte, résulte d'une méthodologie rigoureuse et nous permet d'obtenir des couples rendement/risque solides.

À nos scénarios macroéconomiques, élaborés sous la direction d'un comité présidé par l'économiste Jean-Pierre PETIT, se conjuguent analyse quantitative et filtres qualitatifs.

A fin décembre 2022, nous gérons plus d'1,31 milliards d'euros d'actifs et pouvons compter sur la fidélité de nos investisseurs, que nous accompagnons au plus près de leurs besoins.

Nos engagements

Une démarche d'investissement socialement responsable

Parce que la principale valeur qui compte est celle de la transmission, notre société de gestion est pleinement consciente de son devoir de responsabilité et de conseil auprès de ses investisseurs.

Parce que nous sommes convaincus qu'il est possible de conjuguer ses objectifs d'investissement responsables avec ses valeurs et convictions personnelles, Gay-Lussac Gestion participe à plusieurs initiatives liées à l'Investissement Socialement Responsable et a développé une méthodologie d'analyse extra-financière complète afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité et de développer la transparence de notre impact.

Gay-Lussac Gestion considère l'investissement socialement responsable comme une démarche d'amélioration continue, d'engagements à prendre et à relever pour répondre aux enjeux actuels et à venir, aussi bien au niveau individuel que collectif en tant qu'investisseur.

Nous sommes persuadés que performances financières et extra-financières peuvent aller de pair : c'est ce que nous démontrons chaque jour par notre approche de l'investissement responsable conjuguant exclusions sectorielles, suivi de controverses et prise en compte des critères extra-financiers (ESG+, soit Environnemental, Social, de Gouvernance et Sociétaux), et engagements au travers de nombreuses initiatives responsables.

Dans la partie **État des Lieux ISR**, sont présentées les avancées notables liées à notre démarche et stratégie d'investisseur socialement responsable en cette fin d'année 2022.

L'ensemble de notre approche de l'investissement responsable est disponible en détail dans notre [Politique ESG](#).

Une démarche RSE

En tant que société de gestion d'actifs, nous sommes attachés à garantir à nos clients expertise et performance, valeurs ancrées au cœur de notre philosophie d'investissement. Nous sommes convaincus que notre responsabilité en termes de gestion peut se conjuguer avec les valeurs et convictions de nos clients mais également des nôtres.

Au sein même de notre société nous sommes attachés à recentrer l'activité sur l'humain et le social. Promouvoir des valeurs d'égalité, d'inclusion et de diversité au sein de notre entreprise est pour nous essentiel.

Nous offrons à nos collaborateurs (dont l'organisation personnelle le nécessite) de la flexibilité dans l'organisation de leur travail via divers moyens : télétravail, aménagement d'horaires ou temps partiel, sans que cela n'ait d'impact dans leur carrière. Nous mettons en valeur l'expertise et les compétences de chaque collaborateur, quelle que soit la fonction occupée : gestion, support, contrôle ou encore management.

Par ailleurs, toute notre équipe, attachée aux problématiques actuelles vis-à-vis du climat et de la préservation de la biodiversité, se mobilise aussi bien au sein de l'entreprise qu'à travers nos activités sur les marchés en tant que gestionnaire d'actifs.

Au sein de l'entreprise nous trions au maximum les déchets, optimisons la consommation d'eau et de ressources énergétiques, et demandons aux collaborateurs de privilégier le plus souvent possible leurs déplacements à partir de moyens de transports alternatifs à la voiture.

Notre activité de gestion d'actifs étant tertiaire, nos émissions directes proviennent essentiellement de notre utilisation des outils hardware et software. De cette manière nous sommes attentifs à l'efficacité énergétique de ceux-ci.

De cette manière, les données du site internet de Gay-Lussac Gestion sont logées dans le data center strasbourgeois d'OVH, présentant des caractéristiques d'éco-efficacité avec un PUE faible de 1,28 (en moyenne, les data centers Français ont un PUE de 2.5, c'est-à-dire que pour 1 Watt consommé par l'information, le data center a besoin d'en utiliser 2.5 Watt). De plus, ses data centers sont alimentés à 77% en énergies renouvelables.

Dans la partie **État des Lieux RSE**, sont présentées d'autant plus de données relatives à nos efforts effectués cette année liés à notre démarche globale RSE en tant qu'employeur responsable.

État des lieux ISR

Signataire de l'engagement Finance For Biodiversity et Membre Supporter de la fondation



Depuis septembre 2021, Gay-Lussac Gestion est signataire de l'initiative européenne d'engagement pour la Biodiversité : *Finance For Biodiversity Pledge* et membre supporter de leur fondation.

A l'aube de la COP15, la conférence de l'ONU sur la biodiversité de 2022, Gay-Lussac Gestion se joint aux autres institutions financières signataires dans un appel à l'action et à la prise de conscience pour inverser la perte et la dégradation de la biodiversité au cours de cette décennie.

En tant que membre supporter de la fondation *Finance for Biodiversity*, Gay-Lussac Gestion a désormais accès à de nouvelles méthodologies et connaissances concernant la biodiversité, et participe au travers de conférences aux travaux annuels de recherche de la fondation.

Par ailleurs, les dons annuels reversés à la fondation s'élèvent à hauteur de 3 500€.

Signataire UN-PRI



Gay-Lussac Gestion est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UN-PRI) depuis 2020 et s'engage dans une démarche de progrès pour :

- La prise en compte des questions ESG dans ses politiques et pratiques d'actionnaires,
- La demande aux entités dans lesquelles elle investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG,
- La promotion et l'application des Principes auprès des acteurs du secteur d'investissement,
- L'échange avec les autres signataires dans l'application des Principes,
- L'évaluation de l'efficacité de ses progrès dans l'application des Principes.

En 2021 et conformément à ses engagements, Gay-Lussac Gestion a réalisé reporting de transparence en matière d'investissement durable proposé par l'UN-PRI concernant l'exercice 2020.

Nous sommes particulièrement sensibles à la question de transparence de la donnée extra-financière, et nous pensons que la retranscription de celle-ci dans le cadre de reportings extra-financiers est primordiale pour nos investisseurs.

Nous poursuivons nos efforts de transparence en transmettant le maximum d'informations extra-financières concernant nos activités dans le cadre des reportings de l'UN-PRI.

MSCI ESG Research : notre fournisseur de données ESG



Depuis 2021, nous avons souhaité développer et approfondir notre accès aux données extra-financières. Ainsi, pour compléter nos analyses extra-financières effectuées en interne, nous travaillons désormais avec le fournisseur de données externe **MSCI ESG Research**.

L'approvisionnement auprès de ce fournisseur de données nous permet d'augmenter notre taux de couverture sur les différents indicateurs d'impact mis en place dans notre analyse extra-financière. Par ailleurs, nous effectuons désormais notre suivi des controverses à partir de l'outil de MSCI, et mesurons également l'alignement à la taxonomie européenne et le pourcentage de durabilité de nos investissements.

Supporter TCFD et TNFD

En 2021, Gay-Lussac Gestion est devenu signataire de la **Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)** et de la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)**.



La TCFD est une organisation créée en 2015 par le Conseil de stabilité financière (FSB) dans le but de développer un ensemble de divulgations volontaires des risques financiers liés au climat.



La TNFD est un groupe consultatif international, informel et multidisciplinaire d'institutionnels ayant pour objectif de formaliser un cadre réglementaire sur les indicateurs et reporting financiers liés à la nature.

Ces nouveaux engagements témoignent de notre volonté de construire un système financier plus résilient et d'accroître la transparence des risques et des opportunités liés

au climat et à la biodiversité grâce à la publication volontaire de meilleures informations financières et extra-financières, au bénéfice de nos investisseurs.

Ces engagements viennent renforcer notre volonté de promouvoir une finance plus durable et responsable, en accord avec nos valeurs de transparence, d'expertise et de gestion des risques de durabilité.

Engagement au sein de l'association FAIR



En novembre 2021, Gay-Lussac Gestion est devenu adhérent à [l'association FAIR - Label Finansol](#), acteur historique de la finance à impact social, qui promeut la finance éthique, humaine et solidaire.

Cette adhésion vient renforcer notre engagement dans une démarche d'investissement responsable et nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'association au travers de groupe de travail et d'échange entre acteurs de la finance solidaire.

Dans cette optique, nous nous sommes donnés pour objectif de renforcer l'impact sociétal et solidaire de nos produits, notamment de nos deux FCPE solidaires, **Gay-Lussac Actions Responsabilité Sociale** et **Gay-Lussac Interentreprises** en diversifiant leur poche d'investissement solidaire dans d'autres initiatives agrégées Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).

Engagement avec France Tutelle



Lors du mois de septembre 2022, Gay-Lussac Gestion a annoncé son engagement auprès de l'association d'intérêt général France TUTELLE qui apporte son expertise et son soutien aux aidants-tuteurs familiaux. Gay-Lussac Gestion, dans le cadre de son activité de gestion privée, accompagne des familles européennes depuis près de 30 ans, parfois sur plusieurs générations. C'est pourquoi notre société de gestion familiale met un point d'honneur à accompagner l'association France TUTELLE dans ses actions à travers ce partenariat de mécénat.

Lancement d'un mandat de gestion ISR

Nous avons développé un mandat de gestion ISR répondant aux exigences de l'article 8 du Règlement SFDR en proposant à nos clients un portefeuille prenant en compte les critères extra-financiers dits ESG et les risques de durabilité de nos investissements.

La stratégie d'investissement du mandat repose sur une gestion ISR *best in class* axée sur la matérialité sectorielle, privilégiant les investissements responsables, quelle que soit la classe d'actifs, au travers d'entreprises qui se distinguent par leur bonne gouvernance et promouvant des caractéristiques sociales et environnementales.

Par ailleurs, nous y appliquons également une stratégie d'exclusion concernant certains secteurs tels que le charbon, les armes ou tabac ; ainsi que les entreprises ayant des controverses très sévères et celles ne respectant pas les grands principes et normes internationales.

Mise en place d'une stratégie charbon

En fin d'année 2021, Gay-Lussac Gestion a présenté sa stratégie de sortie d'exposition et d'arrêt de financement du charbon, et ce, en lien avec les recommandations des acteurs de la place financière de Paris, mais également avec celles de l'Association Française de Gestion Financière (AFG).

Dans le cadre de sa politique d'exclusion sectorielle, Gay-Lussac Gestion appliquait auparavant une exclusion du charbon dans le cadre des investissements à la hauteur de 5% du chiffre d'affaires des émetteurs concernés. Cette nouvelle stratégie permet de définir un périmètre et un calendrier d'application quant au retrait de l'investissement dans le charbon.

De cette manière, l'exclusion au charbon appliquée aux actifs investis chez Gay-Lussac Gestion tendra à 0% d'ici 2025. Ainsi, l'exclusion concernera toutes les activités exposées au charbon de manière directe ou indirecte supérieures à 0% du chiffre d'affaires des émetteurs.

Publications de déclaration d'alignement au règlement SFDR

Dans le cadre de l'application du règlement (UE) 2019/2088 dit règlement SFDR, Gay-Lussac Gestion a souhaité s'aligner et publier des déclarations, à la fois sur la prise en compte des risques de durabilité mais également des incidences négatives en matière de durabilité de ses investissements.

Pour rappel, un **risque de durabilité** est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les **principales incidences négatives** sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Ces déclarations sont disponibles sur le site internet de Gay-Lussac Gestion, rubrique [Investissement Responsable](#).

Par ailleurs, nous avons également classifié nos produits financiers selon les articles du règlement en SFDR comme suit :



Les produits **Article 9**: Produits qui ont pour objectif l'investissement durable



Les produits **Article 8**: Produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales, de gouvernance et/ou sociales

- Les produits **Article 6**: Produits transparents sur l'intégration des risques en matière de durabilité

La **classification de nos produits financiers** est disponible [ici](#).

Enfin, nous avons actualisé notre **politique de rémunération** en y incluant la prise en compte des risques de durabilité, au sens de l'article 5 du règlement SFDR. L'extrait de la politique de rémunération est disponible [ici](#).

État des lieux RSE

Environnemental

Les impacts environnementaux les plus significatifs de Gay-Lussac Gestion sont liés à nos financements dans le cadre de notre principale activité : la gestion d'actifs. Parce que le cœur de notre métier réside dans une démarche de stock-picking, nous nous efforçons de mieux comprendre, évaluer et maîtriser les risques, opportunités et impacts qui en découlent. De cette manière, nous avons intégré les risques de durabilité et la prise en compte des principales incidences négatives de nos investissements.

Pour autant, conscients de notre devoir d'exemplarité, nous cherchons également à maîtriser nos impacts environnementaux directs. Les principaux postes d'impacts environnementaux directs sont les trajets domicile-travail, déplacements professionnels, consommations au sein de nos locaux et déchets qui y sont générés.

Gay-Lussac Gestion s'est engagée dans une démarche de réduction de sa consommation d'énergie et de limitation au maximum du support papier. Pour ce faire, nous encourageons la dématérialisation des documents, les conférences téléphoniques ainsi que la réduction de l'utilisation de plastique à usage unique dans la mesure du possible.

En somme, tous ces enjeux environnementaux sont pleinement intégrés à notre démarche d'investisseur responsable.

Efficiences énergétiques de l'hébergement de données du site

Utilisation de data centers efficaces OVH ayant un faible PUE (1.28)

Une consommation d'eau maîtrisée

225.5 m³ d'eau consommé au 30/12/2022, soit environ 225 500 litres pour l'année 2022 (estimation effectuée sur Veolia <https://simulateur.eau.veolia.fr/> pour 28 collaborateurs)

Utilisation des matériaux

Pour chaque flyer ou support de communication adressé au client, nous prenons soin d'utiliser du papier recyclé ou certifié FSC.

Sollicitation du prestataire Joyeux Recycleurs afin de trier certaines typologies de déchets issus de l'activité de l'entreprise.

Un mix énergétique décarboné

Sur l'année 2022, Gay-Lussac Gestion a consommé 66 899 kWh.

100% de notre mix énergétique est composé d'électricité, fournie par EDF (85,7% nucléaire, 10,5% renouvelables (dont 10,5% hydraulique), 0,5% charbon, 2,8% gaz, 0,5% de fioul).

Cela représente **96.2 % d'énergies décarbonées** (source :

<https://www.edf.fr/groupe-edf/produire-une-energie-respectueuse-du-climat>)

Une stratégie ISR

Un renforcement de notre politique ESG, de notre analyse extra-financière et de notre méthodologie ISR, notamment en développant la documentation précontractuelle, périodique et commerciale en s'alignant aux réglementations sur la finance durable en vigueur (Règlement SFDR, Règlement Taxonomie...)

Les Joyeux Recycleurs



Gay-Lussac Gestion recycle ses déchets, dans une logique de tri sélectif et d'optimisation des ressources utilisées. Gay-Lussac Gestion est fière de participer à la démarche des **Joyeux Recycleurs** qui offre une seconde vie aux déchets collectés dans nos bureaux.

Durant l'année 2022, le nombre de déchets collectés, recyclés et transformés grâce aux boxes installées chez Gay-Lussac Gestion s'est élevé à 215 kg.

Cela comprend 117 kg de papier (soit 23 440 feuilles), 7 kg de gobelets (1 083 gobelets), 91 kg de capsules (soit 6 060 capsules).

Cette collecte a permis de revaloriser les matériaux et de les recycler.



Social

Parce que notre société se définit avant tout par les femmes et les hommes qui la compose, la première responsabilité de Gay-Lussac Gestion est de veiller au bien-être et à l'épanouissement de nos 28 collaboratrices et collaborateurs.

De par notre esprit de famille, nous mettons tout en œuvre pour être un employeur de choix pour nos collaborateurs et qu'ils s'épanouissent au sein de Gay-Lussac Gestion.

Nos collaborateurs

Au 30 décembre 2022, Gay-Lussac Gestion compte 26 employés en CDI et 2 alternants.

Soit 93% des employés en CDI.

Une volonté de former les collaborateurs

Formation de conformité sur les risques liés aux marchés financiers (corruption, manipulation de marché, blanchiment d'argent).

1h/salarié à l'arrivée dans l'entreprise sur la gestion des risques/AMF/Conformité.

1h/salarié par an pour la « *Formation Annuelle des Collaborateurs* » sur les principes réglementaires et la cybersécurité.

Favoriser l'égalité des chances

25% de femmes dans l'équipe dirigeante

35% de femmes dans l'effectif total

Un partage de la création de valeur

1. Plan d'épargne salarial
2. Plan d'épargne retraite
3. Politique d'abondement (complément versé par l'entreprise)
4. Primes de performances individuelles distribuées aux salariés
5. Accord d'intéressement
6. Mutuelle prise entièrement en charge par la société

Financement d'outils performants

Hardware et matériel informatique renouvelés : nous nous sommes dotés des ordinateurs HP Z2 SFF G5 nous garantissant des niveaux de performance plus élevés.

Rétention et Sécurité du personnel

Taux de turnover de 7.1%
Taux d'absentéisme de 4.54%
0 accidents.

Gouvernance

Fière de son expertise dans les très petites et petites capitalisations boursières, Gay-Lussac Gestion a su développer une méthodologie d'analyse extra-financière rigoureuse qui accorde une place prépondérante à la gouvernance. Aussi, notre première exigence est de mettre en pratique une gouvernance de qualité, à l'image de celle que nous demandons aux sociétés présentes au sein de nos portefeuilles.



Emmanuel LAUSSINOTTE

Président

emmanuel.laussinotte@gaylussacgestion.com



Aurélia DE LA MALENE

Responsable de la Gestion Privée
Directeur Général, Associé

aurelia.delamalene@gaylussacgestion.com



Louis de FELS

Responsable de la gestion collective
Directeur Général, Associé

louis.defels@gaylussacgestion.com



Adrien BLUM

Directeur du développement
Directeur Général, Associé

adrien.blum@gaylussacgestion.com

Une politique de rémunération égalitaire

Les informations concernant les données de rémunération et taux d'attribution des rémunérations variables des collaborateurs, la Politique de Rémunération est disponible sur le site www.gaylussacgestion.com, dans la rubrique « Mentions Réglementaires ».

Alignement à la SFDR

Notre politique de rémunération prend en compte les risques de durabilité lié à notre activité.

Un contrôle des risques encadré

Sollicitation d'un prestataire externe afin de réaliser des audits et contrôle de 3^{ème} niveau et d'un prestataire de support et soutien au président dans le contrôle et la gestion des risques.

Sociétal

Parce que l'excellence et la transparence sont au cœur de la philosophie de Gay-Lussac Gestion, notre société de gestion promeut un ensemble de règles et de bonnes pratiques qui doivent être respectées par l'ensemble de nos collaborateurs. Celles-ci couvrent notamment le strict respect des lois, réglementations et recommandations des organisations internationales applicables, la lutte contre la corruption, la prévention des situations de conflit d'intérêt et le devoir de confidentialité dans l'usage des données.

Par ailleurs, en tant qu'acteur des marchés financiers, nous souhaitons avoir un impact global positif sur la société, en évitant de financer des activités controversées, en participant à des actions en faveur de la société civile notamment grâce au mécénat et en finançant des entreprises à impact sociétal positif.

Un métier non-controversé

Part du chiffre d'affaires dans des activités liées au tabac, armement, charbon, OGM, pornographie : 0%

Gestion des risques de cybersécurité

1h de formation annuelle pour tous les collaborateurs sur le secret professionnel, la fraude externe, la protection des données, la confidentialité des infos, plan de continuité des activités.

Mise en place d'une politique Charbon

Les investissements chez Gay-Lussac Gestion respectent la politique de non-exposition au charbon disponible ici sur le site www.gaylussacgestion.com, rubrique Investissement Responsable.

Ambitions et objectifs de développement

1) Alignement aux réglementations

Gay-Lussac Gestion a pour objectif d'élargir la transparence vis-à-vis de l'intégration des risques de durabilité et les risques en matière environnementale, sociale et de gouvernance de la société.

De ce fait, nous souhaitons continuer à nous aligner aux textes réglementaires de transparence et de documentation tel que le règlement UE 2020/852, dit règlement Taxonomie, mais également le règlement UE 2019/2088 dit règlement SFDR, ainsi que les projets RTS venant compléter ces derniers règlements.

La nouvelle réglementation dite règlement SFDR 2, rend obligatoire pour les fonds classés article 8 et 9 de fournir une annexe précontractuelle, ainsi qu'une annexe périodique annuel pour chaque fonds. Ces obligations ont pour but d'améliorer la transparence des produits financiers pour permettre aux investisseurs de pouvoir comparer les produits entre eux.

2) Engagement et initiatives

Nous voulons honorer nos engagements dans les nombreuses initiatives auquel nous avons adhéré. En effet, la clé du succès de ces initiatives d'engagement reste pour nous la collaboration entre pairs au sein de ces initiatives.

Nous devons nous engager de manière collective afin de faire avancer les revendications ESG, de démocratiser ce nouveau pan de la finance, et également de partager et développer des méthodes harmonisées pour faire face au problème de transparence des données et de mesure d'impact des produits financiers que nous commercialisons.

Selon nous, chaque acteur du secteur doit se sentir concerné. Cela passe par une sensibilisation des collaborateurs en interne, mais également par l'inclusion des risques de durabilité dans le business model et dans la manière d'appréhender l'activité en tant que tel.

Gay-Lussac Gestion souhaite poursuivre son engagement dans les différentes initiatives auquel l'entité a pris part, les **Principes pour l'Investissement Responsable** (UN-PRI), la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosure** (TNFD), la **Taskforce on Climate-related Financial Disclosures** (TCFD), l'**association Fair** mais également l'initiative **Finance For Biodiversity**. L'objectif est d'y contribuer de manière proactive afin de contribuer à l'échange et au progrès.

3) Objectif de développement de l'engagement actionnarial

Gay-Lussac Gestion a pour objectif de développer d'autant plus son engagement actionnarial. Aujourd'hui celui-ci se manifeste de manière diverse. Nous pratiquons cet engagement actionnarial au travers de plusieurs pratiques :

1. Le suivi de la stratégie, des performances financières et non financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise ;
2. Le dialogue avec les sociétés détenues ;

3. L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions ;
4. La coopération avec les autres actionnaires ;
5. La communication avec les parties prenantes pertinentes ;
6. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement.

Dans le cadre de l'exercice des droits de vote, celui-ci s'applique aux FCPE et aux mandats de gestion sur demande du client. Nous souhaitons d'autant plus développer l'exercice de nos droits de vote dans le cadre de nos positions détenus au sein de nos FCP.

Notre politique d'engagement actionnarial est disponible sur la page Investissement Responsable de notre site internet [ici](#).

4) Labeliser les fonds

Afin de démontrer l'intégrité et la rigueur de notre démarche ISR, nous avons pour objectif de labéliser différents fonds de notre gamme, aussi bien FCP que FCPE. La démarche de labélisation s'inscrit dans un processus global d'implémentation de l'ESG au sein des produits proposés chez Gay-Lussac Gestion.

Trois de nos fonds sont labellisés France Relance.

Par ailleurs, nous avons pour objectif de continuer le développement de notre démarche de financement solidaire au sein des FCPE chez Gay-Lussac Gestion. Les fonds Gay-Lussac Interentreprises et Gay-Lussac Actions Responsabilité Sociale sont tous deux investis à 5% minimum de leur actif dans France Active Investissement, la société d'investissement de France Active, pionnier de la finance solidaire axée sur l'accès à l'emploi et affiliée ESUS (Entreprises Solidaire d'Utilité Sociale). Nous cherchons à diversifier ce financement solidaire dans d'autres entreprises agréées ESUS, notamment dans des thématiques complémentaires comme l'accès au logement.

5) Partenariats culturels

Par ailleurs, nous souhaitons participer à d'autres initiatives sociales de mécénat et de dons pour des causes en lien avec nos convictions profondes : la culture, le développement de la médecine et de la recherche, l'éducation ou encore l'inclusion sociale.

De cette manière à terme, nous voulons mettre en place une action avec le musée Gay-Lussac à Saint-Léonard de Noblat, afin de souligner notre volonté de soutenir notre patrimoine culturel en lien avec notre identité.

Enfin, nous sommes en quête de nouvelles initiatives sociales afin d'avoir un impact social positif sur la société et de contribuer à la résolution de problématiques actuelles telles que l'inégalité, l'accès à l'éducation ou encore l'inclusion des plus isolés.

Avertissement

Le présent document a été rédigé et publié par **Gay-Lussac Gestion**, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 95-001, ayant son siège social 45 avenue George V 75008 Paris, France, SIRET 397 833 773 00021 RCS PARIS, site web <https://www.gaylussacgestion.com/>.

Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du **Prospectus** et du document d'information clés (**DIC**) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web ou sur simple demande auprès de Gay-Lussac Gestion.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. **Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. L'approche extra-financière dispose également de limites notamment liées à un manque d'alignement méthodologie, juridique et réglementaire des acteurs et à la disponibilité parfois incomplète des informations extra-financières des émetteurs.**

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Gay-Lussac Gestion ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de Gay-Lussac Gestion.